



► Mode d'emploi :

Les systèmes lisiers se traduisent par des apports de litière limités. Les tapis ou matelas peuvent améliorer le confort des animaux mais ne permettent pas de garantir à eux seuls la propreté des animaux. Pour assécher les logettes, des apports de paille hachée ou de sciure, dans la limite d'1 kg/VL/jour, sont conseillés. Ces faibles apports de litière ne justifient généralement pas la réalisation d'un couloir de paillage.

L'entretien du seuil de logettes doit être effectué quotidiennement avec beaucoup de rigueur. Cette opération qui consiste à enlever la litière souillée est primordiale dans ce mode de logement où la quantité de paille apportée est faible. De plus les bouses à l'aplomb des seuils de logettes sont peu piétinées et doivent généralement être raclées vers le centre du couloir.

En système caillebotis, les logettes peuvent être disposées en tête à tête ou dos à dos. Toutefois, la disposition des logettes en dos à dos qui privilégie le confort et la tranquillité des animaux, peut présenter certains avantages.

Les couloirs de circulation sur caillebotis permettent une réduction des temps de travaux liés à la suppression du raclage. Leur large est un compromis entre le confort de l'animal et la propreté des caillebotis.

Les effluents de salle de traite et notamment les eaux blanches peuvent être stockés avec le lisier sous les caillebotis. Il convient toutefois de se prémunir contre la formation de gaz nocifs pour les animaux et pour l'homme. Un brassage journalier associé à une bonne ventilation du bâtiment est préconisé.

Bâtiment d'élevage



Source : CA 60

Fiche 09

Logettes caillebotis



Source : CA 60.

► Descriptif

Préconisations bien être :

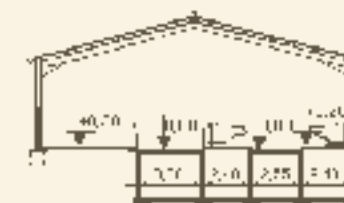
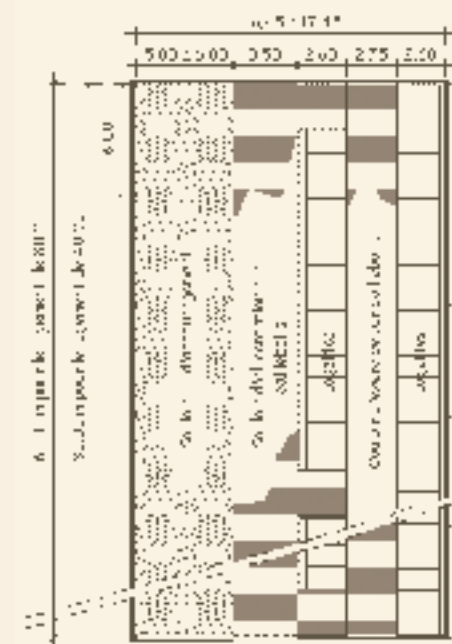
Surface de couchage/animal : 1 logette/VL
Surface d'exercice/animal : 4,5 m²/VL

Type et quantité de déjections à épandre :

fumier : 0 tonne
lisier : 10,8 m³/VL/6 mois

Besoin en paille :

0 à 1 kg/VL/jour
Place à l'auge : 0,65 à 0,75 m/VL



► Avantages

- Consommation en paille faible.
- Un seul type d'effluent à gérer.
- Absence de stockage extérieur.
- Propreté des abords et bonne intégration paysagère.
- Coût de fonctionnement faible.
- Simplification du travail d'astreinte.

► Inconvénients

- Confort des vaches.
- Gestion rigoureuse de la fosse (brassages réguliers).
- Risque d'odeurs.
- Investissement élevé.
- Risques de tarsites, problèmes d'aplomb.
- Bâtiment peu évolutif.

CONTACTS :

SERVICE BÂTIMENTS D'ELEVAGE 03 23 22 51 11
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINSE 03 27 47 57 06
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD 03 44 11 44 57
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE 03 21 60 57 56
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS 03 22 33 69 93
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME 03 21 60 57 91
INSTITUT DE L'ELEVAGE - SAINT LAURENT BLANGY 03 21 60 57 91

REMARQUE

Cette fiche descriptive présente les critères techniques et économiques d'une situation standard. Les éléments décrits doivent être adaptés à chaque situation et ne dispensent en aucun cas de l'intervention d'un conseiller spécialisé en bâtiment d'élevage.

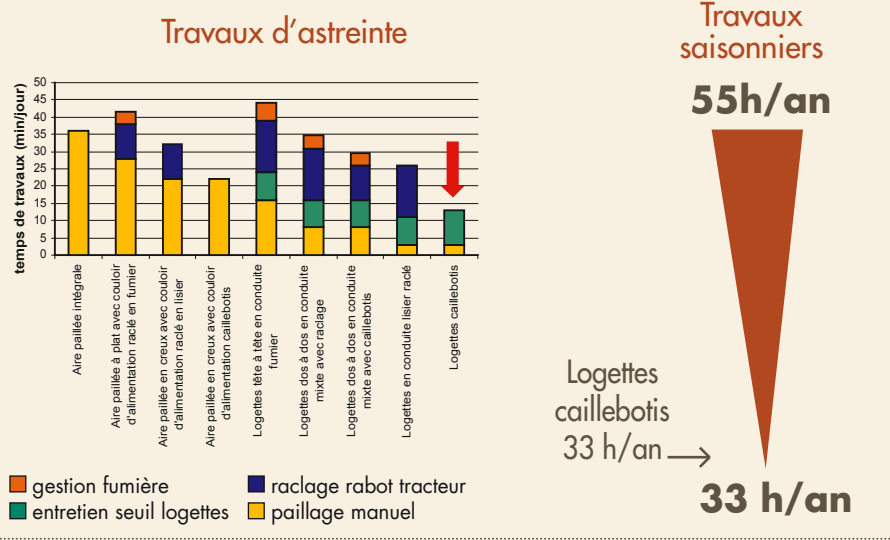
normédia - 03 20 15 99 15



40 vaches laitières

80 vaches laitières

Temps de travaux



Stockage des déjections

Fosse sous caillebotis
(6 mois de stockage)

- Lisier 432 m³
- Effluents salle de traite 178 m³

610 m³ utiles

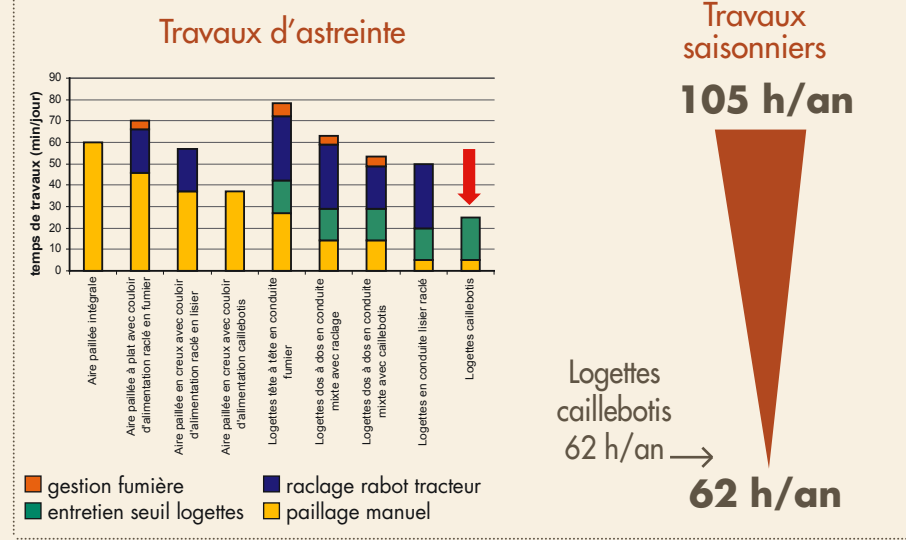
Stockage des déjections

Fosse sous caillebotis
(6 mois de stockage)

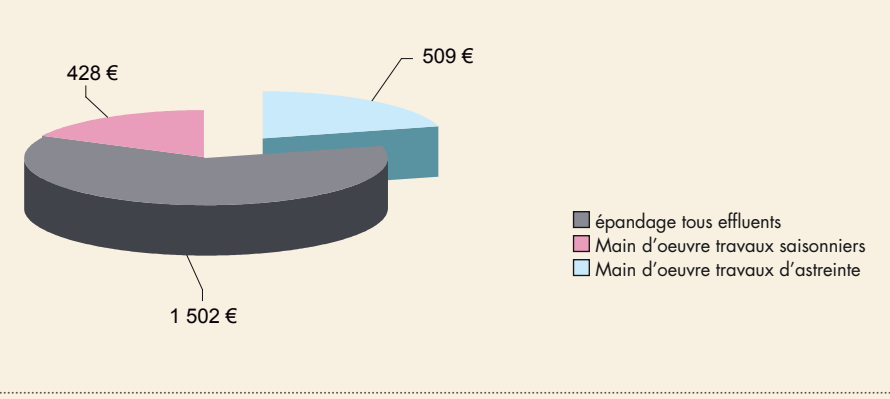
- Lisier 864 m³
- Effluents salle de traite 310 m³

1 174 m³ utiles

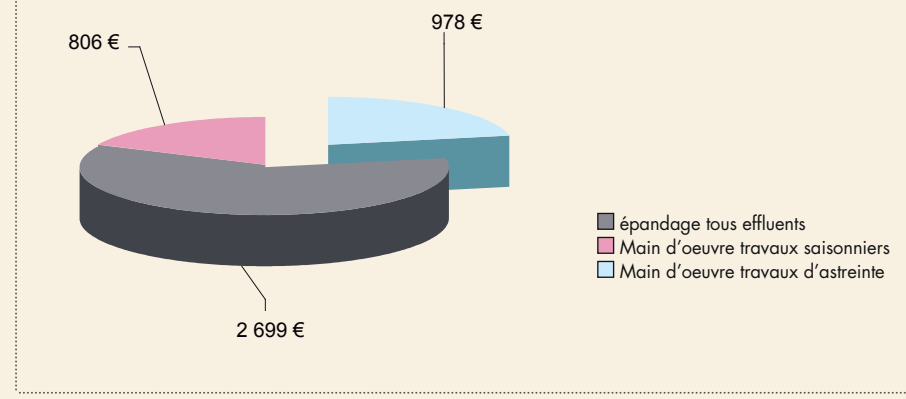
Temps de travaux



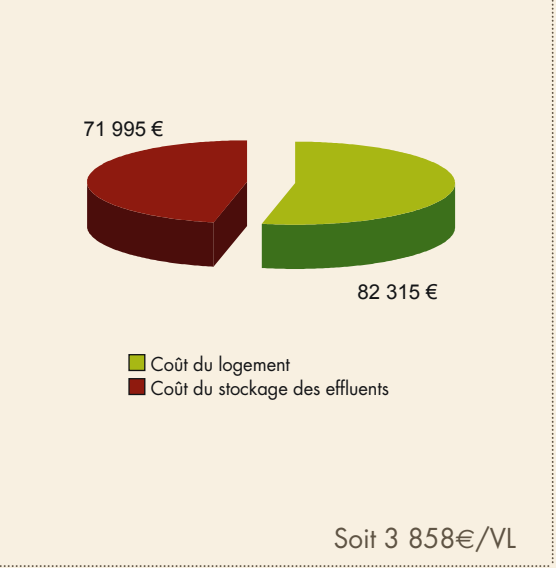
Coûts de fonctionnement



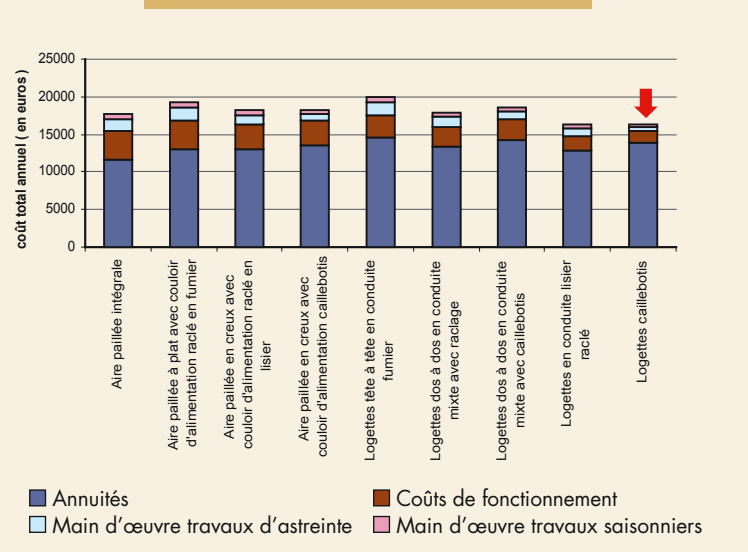
Coûts de fonctionnement



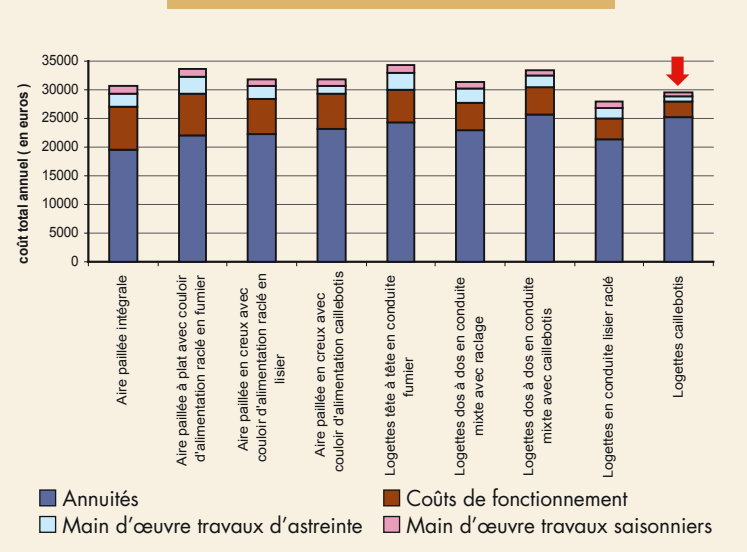
Investissements



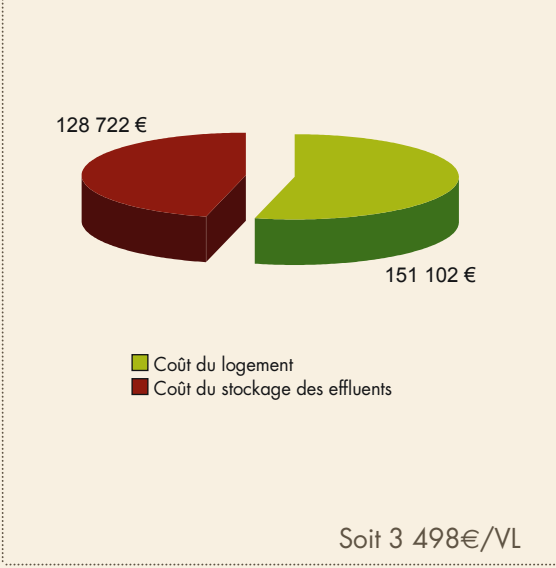
Coût total annuel



Coût total annuel



Investissements



Temps de travaux
Les travaux d'astreinte représentent les tâches journalières non automatisées correspondant à l'entretien du seuil de logettes, au raclage, au paillage et à la gestion de la fumière. Ces temps de travaux sont déterminés pour une durée de stabulation de 6 mois. Les travaux saisonniers regroupent ici le temps lié à l'épandage des déjections, au ramassage de la paille.

Coûts de fonctionnement
Les coûts de fonctionnement sont le reflet des tâches d'astreinte et saisonnières. Ils se rapportent à l'utilisation du matériel nécessaire à l'accomplissement de chacune des tâches (amortissement, frais d'entretien,...). Le coût de la main d'œuvre associé aux différents travaux est déterminé sur la base horaire de 13 €/heure.

Investissements
Seuls les investissements liés au logement des animaux et au stockage des effluents et de la paille sont décrits. Les autres postes (salle de traite, stockage des fourrages,...) sans incidence sur l'analyse comparative des modes de logement, ne sont pas détaillés.

Coût total annuel
Le coût total annuel est le cumul des coûts de fonctionnement, du coût de la main d'œuvre et des annuités. Les annuités sont déterminées pour un amortissement des investissements sur 15 ans à un taux de 4 %.